



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DE SAINT-IRÉNÉE

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Irénée, tenue le 7 novembre 2016 à 19h00 au lieu ordinaire des séances, sous la présidence du maire, Monsieur Pierre Boudreault et les conseillers (ères) suivants(es) :

M. Yoland Gauthier, Mme Émilie Audet, Mme Odile Comeau, M. Pierre Gaussiran, Mme Janet Casey, M. Jacques Dompierre.

Il est résolu ce qui suit :

Résolution #2016-11-13

PROJET «POUR UNE MUNICIPALITE SANS VIOLENCE!»

Attendu que La Maison La Montée est une maison d'hébergement qui accueille les femmes et les enfants victimes de violence conjugale et en difficulté;

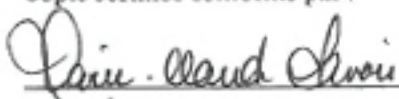
Attendu que dans le cadre des 12 jours de lutte contre la violence qui se tiendra du 25 novembre au 6 décembre 2016, La Maison La Montée et le Regroupement provincial des maisons d'hébergement ont mis sur pied le projet «Pour une municipalité sans violence»;

Attendu que la municipalité de Saint-Irénée désire faire partie de ce projet de changement de vie en affichant un drapeau sur notre territoire et qu'une attestation nous sera remise;

Pour ces motifs, il est proposé par M. Pierre Gaussiran et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adhérer au projet «Pour une municipalité sans violence».

DONNÉ À SAINT-IRÉNÉE CE 8^{ème} JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE 2016.

Copie certifiée conforme par :


Madame Marie-Claude Lavoie, gma
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière